

**Appel à candidatures**

**Un poste de boursier d'aide à la mobilité (BAM) en sciences humaines et sociales sera vacant au 1<sup>er</sup> septembre 2011**

L'IFRA est un Institut Français de Recherche à l'Étranger (IFRE) en sciences humaines et sociales actuellement placé sous la double tutelle du Ministère des affaires étrangères et européennes et du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) dont il constitue une unité de service et de recherche (USR 3336).

Son aire géographique est circonscrite au Kenya, à la Tanzanie et à l'Ouganda, avec des approches comparatives sur le Burundi et le Rwanda. Les disciplines privilégiées sont : l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, la géographie, les sciences politiques, juridiques et économiques, voire les sciences sociales appliquées à la littérature, la philosophie et la psychologie.

L'une des vocations de l'IFRA est de favoriser un renouvellement de la recherche en sciences sociales, en contribuant à former et à consolider une nouvelle génération de chercheurs dans les centres de recherche et les universités de France et d'Afrique de l'Est. Ses chercheurs y conduisent des programmes de recherche, y organisent des séminaires, conférences et autres activités d'animation de la recherche. Ses doctorants (notamment en tant que boursiers d'aide à la mobilité) y effectuent leur thèse tout en prenant part aux activités et manifestations scientifiques de l'Institut.

**Aires géographiques et disciplines concernées pour la candidature au poste de boursier d'aide à la mobilité**

Les projets plus particulièrement centrés sur le Kenya contemporain seront très appréciés, sans exclure des comparaisons avec les autres pays de la région.

Les projets soumis devront proposer des enquêtes de terrain et des analyses parmi les disciplines suivantes : sciences politiques et juridiques, géographie, histoire, anthropologie, psychosociologie et sociologie, démographie, économie et archéologie.

## Thématiques éligibles

Les axes structurant faisant l'objet des recherches éligibles sont les suivants :

1. Patrimoines et patrimonialisation en Afrique de l'Est.
2. Les changements socio-culturels dans le monde urbain.

Ces axes ne sont cependant pas exclusifs, la qualité des problématiques et des méthodologies proposées faisant la différence.

La bourse est proposée pour une durée de neuf mois (1<sup>er</sup> septembre 2011 – 31 mai 2012), renouvelable une fois pour neuf mois. L'étudiant boursier devra impérativement résider à Nairobi et s'intégrer dans la vie de laboratoire de l'institut.

La sélection se fera sur examen du **dossier de candidature** par une commission scientifique (fin avril 2011).

### Condition d'éligibilité

- Nationalité française ou nationalité d'un pays de l'UE
- Inscription pour l'année universitaire 2010-2011 en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ième</sup> année de thèse dans une formation doctorale française de sciences humaines et sociales. *Les candidats inscrits en master 2 et ayant un projet de thèse finalisé ainsi qu'un engagement du futur directeur de thèse, sont aussi éligibles.*
- Maîtrise de la langue française exigée.

### Pièces à fournir obligatoirement en double exemplaire :

1. Le formulaire de candidature dûment rempli et disponible auprès de l'IFRA à l'adresse électronique suivante : [info@ifra-nairobi.net](mailto:info@ifra-nairobi.net)
2. La photocopie d'une pièce d'identité attestant de la nationalité française ou de celle d'un pays de l'UE.
3. La photocopie des diplômes et de l'inscription universitaire en 2010-2011 (1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ième</sup> année ou master 2 en cours) dans une formation doctorale (ou de master 2) française en SHS.
4. Un CV (nom, prénoms, date et lieu de naissance, adresse postale et électronique, numéros de téléphone et fax, cursus universitaire détaillé, emplois actuel et/ou antérieurs, langues pratiquées, connaissance actuelle de la région, publications).
5. Un texte de problématique de la thèse (éléments théoriques, méthodologie, calendrier de travail, bibliographie succincte, 5 pages) ainsi qu'un état d'avancement des travaux pour les candidats inscrits en 2010-2011 en 1<sup>ière</sup> ou 2<sup>ième</sup> année.
6. Une lettre de motivation (1 page) précisant la nécessité d'un séjour durable en Afrique de l'Est (terrain et archives).
7. Une lettre de soutien circonstancié du directeur de thèse (transmise directement par le directeur de thèse par voies postale et électronique).

## **DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 15 avril 2011**

Le dossier **complet** devra être envoyé **par la poste en deux exemplaires** : l'un auprès du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (Paris), l'autre auprès de l'IFRA à Nairobi. **Seule la date d'envoi** (en recommandé éventuellement) **par la poste fera foi quant à la date limite de dépôt**. Tout dossier incomplet sera d'office inéligible.

Complémentairement, les pièces 1,4,5 et 6 feront **obligatoirement** l'objet d'un envoi électronique (fichiers attachés) auprès des deux administrations aux adresses électroniques indiquées ci-après.

Adresses :

### **1/ Ministère des Affaires étrangères et européennes**

Sous-direction des Echanges scientifiques et de la recherche

DGM

### **Ministère des Affaires étrangères et européennes**

27, rue de la Convention

75007 Paris

Courriel : [brigitte.myard@diplomatie.gouv.fr](mailto:brigitte.myard@diplomatie.gouv.fr)

### **2/ IFRA**

Nairobi, Ambassade de France au Kenya

Monsieur le directeur de l'IFRA

Ministère des Affaires étrangères et européennes

Sous-direction du courrier, de la valise diplomatique et des transports

13, rue Louveau

92438 Chatillon Cedex

Courriel : [info@ifra-nairobi.net](mailto:info@ifra-nairobi.net)